Communiqué de Presse du 25.04.2023

→ Nouveau statu pour la statue

Le 27 avril prochain, la statue du Capitaine Ménard quittera la place des Caladons.

Lunel compte quelques statues dans son patrimoine historique : la statue de la Liberté, celle du Remords ou encore d'Henri de Bornier, Pascalet, sans oublier notre cher Pescalune. Parmi elles, on connaît également la statue du Capitaine Ménard installée sur la place des Caladons.

Une histoire et une statue mouvementées

Né à Lunel en 1861, ce fils de pharmacien installé déjà sur la place des Caladons a fait carrière dans l'armée où il s'est illustré dans les combats au Soudan. François Ménard a fait l'École de Saint-Cyr : il en sort lieutenant en 1887 et part pour Madagascar. Il y gagne ses galons de Capitaine et part pour l'Afrique où il livrera son dernier combat contre les soldats du tyran Samory. Il y décédera le 4 février 1892. Sa bravoure lui vaut alors une reconnaissance nationale par le ministère de Affaires étrangères qui veut lui dédier une statue. À Lunel, la municipalité de l'époque placée sous l'égide de Charles Martel lance une souscription publique. C'est le sculpteur Auguste Maillard (1864-1944), plusieurs fois médaillé au Salon des Artistes Français qui est chargé d'immortaliser le Capitaine Ménard. D'abord pressentie près du port de Lunel, l'installation de la statue se fera sur la place de l'Hôtel de ville qui sera l'actuelle place des Martyrs de la Résistance. Le 15 octobre 1897, la statue du Capitaine Ménard est donc installée devant la Mairie de l'époque qui n'est autre que l'actuel musée Médard. Plus de cent ans plus tard, en 1999, la statue est déplacée sur la place de la Fruiterie, devant l'actuel mur des curiosités de la place Louis Rey. On pourrait penser que l'histoire s'arrête là mais en 2005, la statue du Capitaine Ménard déménage et se retrouve sur la place des Caladons, face à sa maison natale.

Le 27 avril prochain, la statue du Capitaine Ménard va vivre une nouvelle étape : elle sera déposée pour être conservée aux entrepôts municipaux. L'objectif est d'une part de préparer la place des Caladons pour les prochaines phases de travaux du projet Métamorph'Ose et d'autre part, de trouver un nouveau site d'installation pour la statue. La Ville de Lunel a travaillé en amont avec les associations d'anciens combattants : elle les a rencontrées et a envisagé avec eux différents scenarii possibles. La statue du Capitaine Ménard devrait dans le futur être installée au parc Jean Hugo.

L'ESSENTIEL :

La statue du Capitaine Ménard quitte la place des Caladons

Le 27 avril, la statue du Capitaine Ménard sera déposée.
L'œuvre sera conservée aux entrepôts municipaux avant sa future installation dans le parc J. Hugo.

+ d'informations : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com